

TRANCHÉES D'INFILTRATION EN TERRAIN EN PENTE

PRINCIPE

Si la pente du terrain est supérieure à 5% mais inférieure à 10%, la technique des tranchées d'infiltration à faible profondeur est utilisable en disposant les tranchées perpendiculairement à la pente.

Le sol en place est utilisé comme système épurateur. L'évacuation de l'eau s'effectue par infiltration dans le sous-sol.

MISE EN ŒUVRE

➤ La réalisation des tranchées s'effectue dans les mêmes conditions que celles réalisées en terrain plat.

➤ Un drainage des eaux de ruissellement peut être nécessaire en amont de l'installation d'assainissement.

➤ Au delà d'une pente de 10%, prévoir l'aménagement de terrasses d'infiltration (apporter de la terre et décaper seulement la couche herbeuse).

ATTENTIONS PARTICULIERES

➤ Tranchées d'infiltration perpendiculaires à la pente du terrain
➤ Regard de répartition horizontal pour assurer une bonne répartition entre les tranchées.

➤ Tuyau de raccordement non perforés.
➤ Exécution des tranchées au plus près de la surface
➤ Le départ de chaque tuyau de raccordement est horizontal sur au moins 0,5 m depuis le regard de répartition.

➤ Pente des tuyaux d'épandage (0,5 à 1%)
➤ Espacement entre deux tuyaux d'épandage (3,5 m minimum)
➤ Bouclage des tuyaux d'épandage avec un regard (ou té de visite)
➤ Mise en place correcte du géotextile.

Source :
Mise en œuvre de l'assainissement individuel,
Guide pratique
2000 Agence de l'eau Loire Bretagne

